

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 12 (2010)
Heft: 3

Artikel: Poursuivons le dialogue
Autor: Reinmann, Philipp
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Poursuivons le dialogue

Cinq formateurs du canton de Genève portent un regard critique sur l'enquête «Education physique et sportive de qualité», sa méthodologie et ses résultats. Dialogue à distance avec Ruedi Schmid, le président de l'ASEP.

Photo: Philipp Reinmann

En lançant son enquête «Education physique et sportive de qualité» en 2009, l'Association suisse d'éducation physique à l'école souhaitait ouvrir la discussion sur le thème de la qualité dans tous les cercles concernés: enseignants et associations professionnelles (voir «mobile» 1/10). Avec plus d'un millier de participants, cet objectif est atteint de l'avis de l'ASEP. Sur la base des réponses obtenues au travers de ce questionnaire, les différents acteurs concernés peuvent désormais poursuivre la réflexion. Cinq formateurs genevois – Benoît Lenzen, Bernard Poussin, Hervé Dénervaud, Adrián Cordoba et Isabelle Maulini – traitent du concept de compétence.

«*Qu'en est-il des formateurs?* Nous saluons l'esprit d'ouverture et de dialogue voulu par l'ASEP, en regrettant toutefois que les cercles supposés concernés par le thème de la qualité en éducation phy-

sique et sportive n'englobent pas les formateurs d'enseignants d'éducation physique et sportive. Notre corps de métier est désireux d'apporter sa pierre à l'édifice.

Une affaire de définition: La compétence est le résultat d'un processus d'acquisition relativement long et complexe. Elle intègre un certain nombre d'acquisitions (savoirs, savoir-faire, attitudes) que l'on peut regrouper sous le terme de ressources et renvoie à un agir «juste» en situation. Les «compétences à atteindre par les élèves au terme de la scolarité obligatoire» que les participants à l'enquête de l'ASEP ont été invités à lister ne sont en réalité pas toutes des compétences. Ce sont bien plus souvent des connaissances (connaître les phases du mouvement, bases tactiques des sports de balle), des attitudes ou des valeurs (aider les camarades, indépendance et loyauté), des ressources biomécaniques (musculature posturale



fonctionnelle, mobilité articulaire fonctionnelle), des domaines d'activité (activités de plein air) que des compétences. L'enquête de l'ASEP souffre d'un biais dans la formulation des questions, dont on peut craindre des implications sur les réponses des enseignants sondés, sur l'interprétation de celles-ci et sur l'utilisation qui sera faite des résultats puisque le troisième objectif du projet consiste à «s'appuyer sur une enquête représentative des différents degrés et établissements scolaires; livrer un rapport analytique; (...) élaborer un modèle de qualité de l'EPS sur la base dudit rapport».

Avoir du plaisir: une compétence? Nous pensons que cette dérive sémantique du concept de compétence est de nature à entraîner des conséquences fâcheuses sur l'activité des enseignants d'éducation physique et sportive, dans la mesure où elle entraîne une confusion entre les objectifs et les moyens. Nous prendrons un exemple pour illustrer cette confusion, celui du critère «avoir du plaisir à pratiquer du sport lors des leçons d'EPS», largement plébiscité par les enseignants interrogés, qui ne peut en aucun cas être qualifié de compétence. Sachant que la plupart des plans d'études et programmes en vigueur actuellement dans les pays occidentaux s'inscrivent dans une approche par compétences en formulant des compétences terminales que les élèves devraient maîtriser à chaque stade successif de leur scolarité, ériger l'atteinte du plaisir au rang de compétence

implique que l'on considère qu'il s'agit d'un objet d'enseignement scolaire que l'enseignant se devrait d'inculquer à ses élèves, puis d'en évaluer la maîtrise et finalement d'y associer une notation. Or, le plaisir ne se décrète pas, pas plus qu'il ne s'enseigne.

... *Ou un état émotionnel?* Dans le cas qui nous occupe ici, le plaisir est un état émotionnel, une réponse affective positive vis-à-vis de la pratique d'activités physiques et sportives. L'enseignant d'éducation physique et sportive a bien évidemment un rôle important à jouer afin de contribuer à cet état émotionnel, mais son action ne peut être directement guidée par l'objectif de susciter le plaisir chez ses élèves. Sinon, le risque est grand de voir l'enseignant proposer à ses élèves des activités qu'ils savent déjà faire, voire qu'ils ont eux-mêmes choisies, afin qu'à tous les degrés scolaires, ils satisfassent au critère d'«avoir du plaisir à pratiquer du sport lors des leçons d'EPS».

Cibler les compétences à maîtriser: D'après plusieurs études, la relation entre activités physiques et sportives et plaisir n'est pas directe. Elle renvoie au concept de compétence, et à l'idée que c'est en rendant les élèves compétents dans un certain nombre d'activités physiques et sportives culturellement significatives qu'on leur permettra d'éprouver du plaisir à les pratiquer. Pour obtenir ce plaisir différé, les élèves ne peuvent pas faire l'économie de se confronter à des

problèmes à résoudre, des apprentissages à réaliser, des obstacles à surmonter, avec tous les efforts et la persévérance que cela nécessite. Cette idée n'est pas sans conséquence sur la nature de l'enseignement de l'éducation physique et sportive de qualité tel que nous le concevons. La compétence étant, comme indiqué précédemment, le résultat d'un processus d'acquisition relativement long, l'enseignant doit proposer des cycles longs et un nombre restreint d'activités physiques et sportives et de situations d'apprentissage par année. L'enseignant doit donc cibler quelques compétences à maîtriser par les élèves. Pour correspondre aux missions de l'école, celles-ci devraient recouvrir non seulement des habiletés motrices et des connaissances, mais également des habiletés méthodologiques, des valeurs et des attitudes. Les plans d'études et les programmes devraient aider l'enseignant d'éducation physique et sportive dans cette tâche, malheureusement nous constatons que ceux-ci ne sont pas souvent à même de remplir ce rôle.

Vers une généralisation: L'exemple que nous avons choisi pour donner corps à notre argumentaire n'est pas le seul à illustrer la dérive sé-

mantique du concept de compétence et ses dangers pour une éducation physique et sportive de qualité. Ainsi, le fait que disposer d'une mobilité articulaire et d'une musculature posturale fonctionnelles soit jugé plus important que les compétences spécifiques aux disciplines sportives nous paraît contradictoire sachant qu'avoir du plaisir à pratiquer du sport est dans le même temps jugé fondamental. Car si ce n'est pas à travers le développement de compétences spécifiques aux disciplines sportives que l'on vise l'amélioration des ressources des élèves (articulaires, musculaires, énergétiques...), par quel autre moyen le fera-t-on? La gymnastique suédoise? Le saut à la corde? Des exercices de pompes, de traction, de gainage déconnectés de leur utilité sociale et culturelle? Est-ce comme cela qu'on suscitera chez les élèves le plaisir tant plébiscité dans l'enquête de l'ASEP, compte tenu du volume horaire restreint dont dispose chaque enseignant d'éducation physique et sportive pour remplir sa mission?

Privilégier la cohérence à l'exhaustivité: A force de multiplier et d'isoler les critères d'un enseignement de l'éducation physique et sportive de qualité, on en arrive à proposer des indicateurs qui, à

De la conviction!

Ruedi Schmid. La «qualité de l'enseignement» est un thème sensible. Le corps enseignant est directement concerné et la critique le touche de plein fouet. En même temps, les enseignants sont des combattants solitaires, opérant trop souvent à huis clos face à un public constant et placé dans un rapport de dépendance. Deux facteurs de nature à faire rapidement avorter toute discussion sur la qualité. C'est pourquoi on a soigneusement évité jusqu'à présent d'aborder le sujet.

Or, voilà que l'ASEP lance justement un projet sur ce thème. Un projet qui, manifestement, émeut et un rapport qui, de toute évidence, parvient enfin à ouvrir le débat. Les responsables du projet n'en demandaient pas plus. Dans l'espoir que les questions émises par nos collègues genevois ne seront pas les dernières et que cela fera avancer cette discussion sur la qualité, je suis tout disposé à y répondre.

Le rôle des formateurs: L'idée de départ et l'objectif du projet étaient de connaître l'avis des enseignants dans la pratique. Les responsables ont tenté de prendre le pouls des salles de sport, de recueillir des faits jusque-là ignorés. De ce point de vue, il est clair que les formateurs ne pouvaient pas être le public cible, ni même faire partie des personnes interrogées. Il ne s'agissait pas dans ce contexte de savoir ce que les formateurs entendaient par une éducation physique et sportive de qualité. Nous partons en effet du principe que ceux-ci appliquent de bonne foi les normes définies dans les programmes de formation, y compris les exigences de qualité. Mener une discussion sur ce sujet serait dès lors quelque peu surprenant.

Sur la pertinence des questions: Le projet a été accompagné par l'OFSP. Cette collaboration avait pour but de garantir la portée

scientifique des questions, ainsi que l'exactitude de l'évaluation statistique et des idées. Le projet a également reçu le soutien de nombreux groupes d'experts lors de l'établissement des questions et des grilles d'évaluation. Dans l'ensemble, les formulations et les interrogations en découlant devraient avoir fait l'objet de réflexions suffisantes et donc être transparentes.

Tout le monde sait que la représentativité d'une enquête dépend beaucoup du nombre de répondants. Pour inciter un maximum d'enseignants à participer à l'enquête, il fallait que le questionnaire soit parlant et motivant. Dans cette optique, nous avons sciemment, mais toujours dans un cadre raisonnable, choisi des formulations simplifiées. De notre point de vue, les déclarations du rapport de projet doivent donc être acceptées, et plus même, respectées. Elles expriment l'opinion des enseignants et reflètent les objectifs poursuivis en cours d'EPS.

A propos des compétences: D'un point de vue strictement didactique, on peut tout à fait admettre que le «plaisir» ne représente pas en soi une compétence. D'ailleurs, je comprends et soutiens même la critique genevoise. En cours d'EPS, il n'est pas question de négliger un apprentissage durable des capacités de base les plus diverses au profit de quelques mouvements à la mode. Comme son nom l'indique, le cours d'EPS prend son sens, entre autres, dans l'éducation physique. Cela englobe la connaissance du fonctionnement du corps et la maîtrise de mouvements de base naturels qui, bien sûr, nécessitent un apprentissage et un entraînement. Le temps minimum nécessaire a, du reste, fait l'objet de calculs scientifiques et devrait être connu de tous les experts.

Mais à mon avis, les questions sur la compétence soulevées par la critique vont trop loin. Le critère le plus souvent cité dans les ré-

bien y regarder, se révèlent incompatibles ou, au contraire, indissociables et donc redondants. Le problème est que, noyés dans la masse, les utilisateurs de ces outils risquent bien de ne pas le percevoir. Nous plaidons donc pour des choix affirmés privilégiant la cohérence de la démarche qualité à son exhaustivité.» ■

*Adrián Cordoba est chargé d'enseignement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.
Contact: adrian.cordoba@unige.ch*

*Hervé Dénervaud est chargé d'enseignement à l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) de l'Université de Genève. Il est également enseignant d'éducation physique et de géographie au Collège de Genève.
Contact: hervé.denervaud@edu.ge.ch*

*Benoît Lenzen est chargé d'enseignement à l'ISMMS de l'Université de Genève.
Contact: benoit.lenzen@unige.ch*

*Isabelle Maulini est collaboratrice au Service de l'éducation physique et psychomotrice de l'enseignement primaire à Genève.
Contact: isabelle.maulini@edu.ge.ch*

*Bernard Poussin est chargé d'enseignement à l'ISMMS et à l'Institut universitaire de formation des enseignants de l'Université de Genève. Il est également enseignant d'éducation physique au Cycle d'orientation de Genève.
Contact: bernard.poussin@unige.ch*

La prise de position complète des cinq formateurs genevois peut être téléchargée sur notre site Internet:

www.mobilesport.ch » Login

Verso

ponses est, du moins dans la version allemande, «avoir du plaisir à pratiquer du sport lors des leçons d'éducation physique.» Même si ce n'est pas tout à fait correct sur le plan linguistique, on peut, avec un peu de bonne volonté, aller chercher ces compétences dans l'expression «pratiquer du sport» et non pas dans le terme «plaisir».

Cela me déplaît de donner une telle dimension scientifique à la discussion. Mais elle me paraît caractéristique de l'évolution de nos formations nationales des enseignants d'EPS, comme nous le constatons de plus en plus. Communiquer le plaisir de bouger semble effectivement être secondaire, c'est du moins l'impression que laissent beaucoup de diplômés de ces formations lors de stages. Or, la motivation est une condition essentielle pour assurer le succès de la «transmission de compétences» (autrement dit du cours). Les réponses reçues doivent être analysées sous cet angle.

La clé est la motivation: Est-ce que ce qui, autrefois, répondait à la question des compétences de base nécessaires à un enseignement de qualité n'est plus valable aujourd'hui? «Il faut aimer les élèves et le sport et être prêt à évoluer soi-même et à faire évoluer le sport. On pourrait aussi formuler cela à travers un modèle de compétences; mais le plus important, c'est bien le «feu sacré» éducatif, technique et sportif des enseignants d'EPS ou, de manière générale, des spécialistes du sport» (Kurt Egger, dans: Arturo Hotz (2005), p. 297).

Une chose est claire: la motivation ne peut pas simplement s'apprendre ou être enseignée. Mais les compétences personnelles pourraient en être une condition déterminante. Celles-ci sont essentielles pour renforcer la confiance en soi qui, à son tour, est la base d'une démarche convaincue. Et la conviction, ça motive!

Les futurs enseignants doivent donc acquérir au cours de leur formation les bases nécessaires à une qualification sportive diversifiée. Les diplômés, quant à eux, ont le devoir d'entretenir et de développer ces qualifications.

Ce serait une manière de clore et de rouvrir simultanément le présent dialogue: il faut donner aux jeunes enseignants les meilleures bases possibles pour leur permettre de bien démarrer dans leur vie professionnelle. Par conséquent, comment doit-on formuler et mettre en œuvre les exigences minimales des formations pour qu'elles fournissent cette base?

Les enseignants en place, pour leur part, doivent systématiquement proposer un enseignement compétent et convaincant. Quels moyens et mesures accompagnatrices faut-il pour que les enseignants aient confiance en leurs propres capacités et soient assurés de leurs propres compétences?



*Ruedi Schmid est président de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP).
Contact: ruedi.schmid@svss.ch*